

# Le FNDC annonce une manifestation pour exiger la satisfaction de ses revendications

écrit par GuineePolitique© | 10 juin 2022



## Politique

L'organisation de la société civile guinéenne qui a contribué à l'affaiblissement du régime autocratique de Alpha Condé précipitant la chute de ce dernier, le FNDC ne compte pas donner un blanc-seing à la junte qui dirige la Guinée depuis le 05 septembre 2021. Dans une déclaration publiée ce vendredi 10 juin, l'organisation dirigée par Oumar Sylla alias Fonikè Menguè annonce l'organisation d'une « manifestation citoyenne et pacifique le **jeudi 23 juin 2022**, dans le grand Conakry ». Elle dénonce les « violations répétées de la Charte de la transition par le CNRD ».

### Déclaration

Considérant les violations répétées de la Charte de la transition par le CNRD ;

Considérant la volonté manifeste de la junte militaire de s'éterniser au pouvoir ;

Considérant le refus du CNRD de dialoguer avec les forces vives de la nation pour définir la durée de la transition conformément à l'article 77 de la Charte de la transition, malgré les multiples demandes des acteurs sociopolitiques et de la communauté internationale;

Considérant la gestion unilatérale de la transition par la junte;

Prenant la mesure des risques perceptibles de l'échec de la transition, fruit de la lutte démocratique des citoyens pro-démocratie ;

Déterminé à sauvegarder les acquis démocratiques chèrement conquis par le vaillant peuple de Guinée ;

Le FNDC informe l'opinion nationale et internationale qu'il organisera une manifestation citoyenne et pacifique le jeudi 23 juin 2022, dans le grand Conakry, conformément aux articles 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 21 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, 11 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 34 et 8 alinéa 2 de la charte de la transition Guinéenne.

Cette manifestation vise à exiger du CNRD LA SATISFACTION des revendications suivantes :

1- L'ouverture d'un cadre de dialogue entre le CNRD, les acteurs politiques et la société civile, conformément à l'article 77 de la charte de la transition, avec la facilitation de la CEDEAO;

2- La fixation d'un délai raisonnable et consensuel de la transition en lieu et place des 36 mois imposés par le CNRD, qui ne reposent par ailleurs sur aucune base objective ;

3- La publication de la liste nominative des membres du CNRD et la déclaration des biens des autorités de la transition ;

4- Le respect des droits de l'Homme ;

5- L'ouverture du procès des crimes de sang.

Le FNDC tient à informer l'opinion nationale et internationale qu'il adressera, dans la perspective de l'organisation de cette manifestation pacifique, une lettre d'information aux autorités conformément à la réglementation en vigueur en République de Guinée, dans laquelle il indiquera l'itinéraire de la marche et les dispositions pratiques à prendre pour sa réussite.

Le FNDC appelle les citoyens pro-démocratie et épris de justice à la mobilisation générale pour faciliter le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry, 10 Juin 2022

Coordination Nationale du FNDC

---

Lire aussi [Interdiction des manifestations: Le FNDC « ne se soumettra pas »](#)

---